

ASSISES DE LA VILLE 2010



Les Assises de la Ville consacrées au développement durable se sont déroulées les 20 et 21 novembre derniers au Palais des sports Robert-Oubron. Ce temps fort de la démocratie locale cristolienne a réuni plus de 300 habitants qui ont participé aux débats et aux ateliers qui portaient sur l'énergie et sur l'économie sociale et solidaire. Le bon niveau des échanges et des témoignages, enrichis par la participation de spécialistes de ces questions, a permis de mieux appréhender les enjeux des politiques publiques mises en œuvre aujourd'hui, mais aussi de faire un "état des lieux", qui s'est avéré plutôt constructif, des réalisations et des expériences menées à Créteil. Pour laisser trace de l'ensemble de ces travaux, les pages qui suivent reprennent les synthèses des deux ateliers thématiques et la conclusion de Laurent Cathala. Il s'agit donc d'un large aperçu des contributions de tous les participants aux Assises de la Ville sur ces sujets de société souvent difficiles, quelquefois techniques, mais qui engagent, non seulement toutes les institutions locales, nationales et même internationales, mais aussi chacun d'entre nous dans sa pratique quotidienne.



ASSISES DE LA VILLE 2010

ATELIER ÉNERGIE

PRÉSIDENT DE L'ATELIER
Bruno Helin, maire adjoint,
chargé du Développement
durable et de l'Environnement

RAPPORTEUR
Catherine Gelin-Vollot,
directrice du Développement
durable



UNE DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE

En amont des Assises, les comités de quartier ont travaillé en groupes, notamment sur le thème de l'énergie. Après avoir souligné le caractère positif de cette méthode participative et souhaité qu'elle fasse référence pour d'autres initiatives, M. Mechineau, porte-parole, a présenté les six propositions de l'atelier Énergie :

- Lancer un programme "Enfants prescripteurs".
- Impliquer les services municipaux en y développant une politique dans le domaine du développement durable et des pratiques exemplaires.
- Diversifier les ressources d'énergie en privilégiant les ressources locales avec des micro-actions (exemple : utilisation de la Marne pour produire localement de l'électricité).
- Accompagner les bénéficiaires des tarifs sociaux. Les personnes dont les conditions de ressources sont faibles peuvent bénéficier, en effet, de tarifs sociaux pour l'énergie permettant de réduire leur facture (électricité et gaz).
- Étudier l'intérêt de navettes terrestres et sur le lac, pour faciliter l'usage des transports collectifs et, éventuellement, en créer.
- Faire des comités de quartier un relais majeur de la politique de développement durable de la Ville.

UN RÉSEAU DE CHALEUR MULTI-ÉNERGIE

Bruno Helin, maire adjoint, a proposé ensuite de s'intéresser au réseau de chauffage urbain, un des éléments les plus importants pour réduire la dépendance aux énergies fossiles. La Ville de Créteil a diversifié les sources d'énergie pour son chauffage urbain, avec un réseau de chaleur multi-énergie (gaz, géothermie, liaison usine d'incinération, cogénération, à savoir la production conjointe de chaleur et d'électricité) et un tarif unique. Un réseau de 23 km parmi les dix plus gros réseaux de France : des chaufferies totalisant 255 mégawatts, 233 sous-stations, 32 000 équivalents

logements, ce qui permet d'atteindre un rendement d'exploitation de 78% avec des ventes de chaleur aux abonnés et une vente d'électricité à EDF. Dans le classement national des 200 réseaux de chaleur, celui de Créteil est bien placé, avec un prix moyen de vente aux abonnés de 52 € HT/MWh.

Depuis fin 2008, la chaleur émise par la combustion des déchets de l'usine d'incinération située au carrefour Pompadour est récupérée pour le réseau de chauffage urbain. Avec la géothermie, celui-ci est donc alimenté par deux sources d'énergie propre. Il faut aller plus loin : une étude a été lancée pour la réalisation éventuelle d'un deuxième puits de géothermie. En prévision aussi : l'extension du réseau pour la Zac des Sarrazins ainsi que pour une résidence, rue de Mesly. L'objectif est d'atteindre, en 2014, plus de 50% d'énergie renouvelable, ce qui permettra d'appliquer une TVA à 5,5%, soit une baisse significative des factures des usagers.

DES RÉALISATIONS CONCRÈTES

Deux exemples de réalisations ont ensuite été présentés.

- Une construction récente, la Maison de l'Enfance Aimé-Césaire, qui présente des particularités environnementales innovantes décrites par Alain Dukan, maire adjoint.
- La construction de la médiathèque, place de l'Abbaye, par la Communauté d'agglomération Plaine centrale, dont le vice-président, Jean-François Dufeu, a précisé qu'elle sera un bâtiment "basse consommation" inscrit dans une démarche Haute Qualité Environnementale. Bruno Helin a rappelé que l'obligation, imposée d'ici 2020 par les lois Grenelle, de rénovation énergétique des bâtiments publics existants constitue un enjeu financier majeur pour la ville, dans les prochaines années.

DES RÉHABILITATIONS MAÎTRISÉES

Hervé Nabet, directeur général de Créteil Habitat a souligné l'importance de la réhabilita-



tion des bâtiments anciens et rappelé que l'engagement en faveur de la maîtrise énergétique ne datait pas d'hier. En témoignent l'importante réhabilitation de la résidence de La Habette en 1985, l'isolation thermique du Colombier en 1996 et les travaux du square Martinez en 1998.

Tous les bâtiments construits depuis le début des années 1980 bénéficient du label "Haute Performance Énergétique". Les dernières constructions, à la Zac des Sarrazins, sont labellisées "Très Haute Performance Énergétique", ce qui correspond à une consommation limitée à environ 65 kWh/m²/an.

Hervé Nabet a ensuite présenté deux programmes de réhabilitation de logements :

→ La résidence de l'Abbaye : 4 tours, 15 étages, 270 appartements sans isolation, d'où une consommation énergétique actuelle de 341 kWh/m²/an qui passera à 120 kWh/m²/an grâce au remplacement des menuiseries extérieures, à l'isolation par l'extérieur des façades et à la mise en place de la VMC. Est également à l'étude la production d'énergie solaire.

→ La résidence des Motteaux au Mont-Mesly : 238 logements datant de 1965 avec un programme de travaux similaires.

Ces travaux débuteront au premier trimestre 2011 et s'étaleront sur deux ans/deux ans et demi, avec un coût global pour les deux opérations de 19 millions d'euros.

Quant aux 2800 logements au Mont-Mesly, acquis en juin dernier, ils vont bénéficier d'un programme de rénovation : remplacement de 5500 fenêtres, mise en place de VMC et remplacement des chauffe-bains. Ces travaux, d'un coût de 9 millions d'euros, doivent démarrer au second semestre 2011, pour une durée de deux ans et demi.

Hervé Nabet a fait remarquer que, contraints par des réglementations thermiques de plus en plus sévères, les bailleurs sociaux ont besoin que le gouvernement tire les mesures effectives des lois Grenelle, notamment en terme de subventions.

Il a précisé aussi que Créteil Habitat développait, pour ses locataires, un programme de sensibilisation aux éco-gestes et montrait l'exemple en installant des ampoules basse consommation dans les parties communes des immeubles, des compteurs d'eau froide et chaude permettant la télé-relève, etc.

ÉCO-GESTES ET BONNES PRATIQUES INDIVIDUELLES

Philippe Bataille, directeur de l'Agence locale d'énergie (Vitry, Val-de-Marne), a ensuite présenté des exemples d'éco-gestes et de bonnes pratiques individuelles. Chaque famille devrait

faire une estimation de ses propres consommations, pour savoir sur quel poste agir prioritairement (déplacements, logement, alimentation). C'est une fois que l'habitation a été bien isolée qu'il convient de penser aux énergies renouvelables, comme les panneaux photovoltaïques. Il a rappelé que la moitié des émissions des GES (gaz à effet de serre) provient des usages privés. Il a insisté sur le fait que trois millions et demi de ménages (13%) ont des difficultés pour payer leur facture d'énergie, quand celle-ci représente plus de 10% du revenu. Intervenir sur les logements pour mieux les isoler, tout en agissant sur les comportements, permet de réduire cette précarité énergétique.

UN DÉBAT Tourné vers l'AVENIR

Lors du débat, la première question a porté sur les priorités de la Ville concernant les bâtiments existants et la réalisation de diagnostics. Laurent Cathala, député-maire, a rappelé que, dans le cadre du Plan local d'habitat, les aides publiques à des organismes tiers seront dorénavant subordonnées aux économies d'énergie dans une perspective de développement durable.

Philippe Bataille a précisé qu'il existe des dispositifs d'accompagnement des copropriétés, citant en exemple la procédure suivie pour la copropriété de la Butte Blanche.

Un habitant a proposé d'augmenter la capacité de récupération de la chaleur provenant de l'incinération des déchets. Il a été répondu qu'il était nécessaire d'équilibrer la production d'électricité pour diminuer le coût du traitement des déchets et la production de chaleur.

Une habitante a demandé s'il existe une carte des déperditions de chaleur, afin d'inciter les immeubles collectifs à entreprendre des travaux d'économie d'énergie. Pour le parc de Créteil Habitat, des "Diagnostics de performance énergétique", que les lois Grenelle ont imposés, vont être réalisés. Ceci permettra de cerner les priorités.

Une habitante a évoqué, dans le cadre de la rénovation des Bleuets, le choix d'Efidis pour une chaudière bois. Le député-maire a confirmé que le bailleur n'avait pas fait le choix du raccordement au réseau de chauffage urbain, bien que la municipalité l'ait envisagé dans un souci d'équité.

En conclusion, l'atelier Énergie a mis l'accent sur l'engagement ancien de la Ville et de Créteil Habitat en faveur des économies d'énergie et sur la nécessité d'une politique globale de travaux visant, non seulement à une meilleure maîtrise de la consommation d'énergie, mais aussi à une diminution des charges pour les locataires.

ASSISES DE LA VILLE 2010

ATELIER ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

PRÉSIDENTE DE L'ATELIER
Danièle Cornet, vice-présidente
de Plaine centrale, chargée de
l'Insertion et de l'Économie
sociale et solidaire

RAPPORTEUR
Vanessa Jérôme, université
Paris-I, laboratoire de Sociologie
et de Science politique



ACTIONS CONCRÈTES ET ENJEUX

Faisant la synthèse des travaux menés dans l'atelier traitant de l'économie sociale et solidaire, Danièle Cornet, présidente de l'atelier, a rappelé les nombreuses actions déjà conduites en ce domaine par la Ville de Créteil et la Communauté d'agglomération Plaine centrale.

Elle a souligné la mise en réseau des différents acteurs à travers l'organisation de rencontres, de formations, d'actions de communication, de partenariats. Elle a cité les réponses apportées à certains besoins : la création de la Plateforme mobilité, le soutien aux finances solidaires avec un club "Cigales", la sensibilisation des entreprises en matière d'embauche de personnes handicapées, mais aussi de marchés publics, etc. Autant d'initiatives locales mises en valeur qui drainent de plus en plus d'acteurs engagés sur le terrain.

Vanessa Jérôme (Paris-I) s'est attachée à définir les enjeux actuels de l'économie sociale et solidaire. Dans un contexte économique de crise, elle se concrétise par des projets portés par des acteurs diversifiés (mutuelles, coopératives, associations) dans des secteurs variés (services aux personnes, insertion, finances solidaires, commerce équitable, entrepreneuriat social...).

Les enjeux actuels de cette économie sont sa reconnaissance, son positionnement clair, son ancrage réel dans les territoires et son institutionnalisation pour conduire à des activités pérennes.

LES PROPOSITIONS DES COMITÉS DE QUARTIER

M^{me} Chevalier et M. Tempel ont été les porte-parole des comités de quartier. En préparation des Assises, 55 Cristoliens volontaires se sont penchés sur la question de l'économie sociale et solidaire, mobilisés par l'intérêt qu'ils portent à ce sujet tout comme à leur ville. Leurs travaux ont permis de déterminer quatre priorités : développer les structures pour répondre aux besoins, étendre leur champ de compétence, faire mieux connaître leurs actions et favoriser leur démocratisation. Pour atteindre ces objectifs, ils ont listé un certain nombre de propositions : développer les aides à domicile et les services de proximité, développer le commerce équitable/bio en particulier pour les ménages modestes, ouvrir les marchés publics aux structures de l'ESS, aider financièrement et matériellement les acteurs de l'ESS, etc. Sans oublier de valoriser toutes ces actions, de promouvoir les bonnes expériences et de dresser périodiquement un état des lieux.

DES ACTEURS DIVERSIFIÉS

Les associations Artisans du Monde, Paniers de Créteil, Elles Aussi, Pep's Services, Vélo école-Place au vélo, Plaine centrale Initiatives, Plateforme de mobilité, Miss Oumy, Saïd et Ekisoleko ont présenté leurs actions et leurs projets sur le territoire.

Il en ressort que l'économie sociale et solidaire,



c'est un ensemble d'acteurs diversifiés, aux pratiques multiples qui interagissent entre elles. Ancrés sur le territoire, ces acteurs sont également tournés vers le monde et les problématiques internationales.

DES FINANCES SOLIDAIRES

Éric Plantard (Cigales Île-de-France) est revenu sur l'enjeu des finances solidaires dans l'émergence de projets. Les clubs Cigales regroupent des personnes qui placent leur épargne sur des projets en phase d'amorçage, selon un processus rationalisé (rencontre des porteurs de projet, sélection démocratique des projets, apports collectifs, suivi de l'entreprise pendant cinq ans). Même s'ils sont fédérés, ces clubs sont indépendants et autonomes. Ce réseau est donc un outil de développement local pour créer des entreprises viables, d'utilité sociale, écologique et culturelle, et pour créer de l'emploi.

DES ÉCO-ACTIVITÉS

Christelle Insergueix (Arene Île-de-France) est intervenue pour définir les éco-activités. Il s'agit d'activités qui produisent des biens et des services pour protéger l'environnement et gérer les ressources naturelles. La majorité des emplois des éco-activités se concentre dans les secteurs de l'eau et des déchets, mais pas uniquement dans l'environnement stricto sensu. On note une forte présence des acteurs de l'économie sociale et solidaire dans ce champ d'action, avec beaucoup d'initiatives innovantes. Enfin, il a été mentionné l'existence d'un Réseau économie sociale et environnement, le Rese, pour échanger sur les pratiques professionnelles (formation, montée en compétences...).

LES ENJEUX DES POLITIQUES PUBLIQUES

Laurent Fraisse (Centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'autonomie) a rappelé que les politiques publiques de l'économie sociale et solidaire sont un point fort pour penser l'alliance entre l'écologique et le social, entre la citoyenneté et l'entrepreneuriat. L'ancrage territorial des initiatives économiques est important par rapport au monde et a un sens au-delà du territoire. Les enjeux de ces politiques

publiques sont de connaître, se reconnaître, se faire reconnaître, structurer les réseaux d'acteurs et soutenir les initiatives et les porteurs de projets. Les collectivités territoriales sont, depuis la fin des années 1990, très motrices en terme d'économie sociale et solidaire. Ces politiques publiques doivent maintenant utiliser l'économie sociale et solidaire comme levier pour faire évoluer le modèle du développement territorial dans son ensemble, notamment via l'encadrement social et environnemental des marchés publics. Si Créteil est en avance sur ce sujet, c'est loin d'être le cas pour beaucoup d'autres collectivités qui demeurent assez frileuses. De plus, il est nécessaire de mieux articuler les niveaux des collectivités territoriales et d'améliorer la gouvernance et le partenariat entre collectivités.

UN MODÈLE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ALTERNATIF À SOUTENIR

Les participants ont émis le souhait de développer la qualité de l'encadrement des structures de l'économie sociale et solidaire, associations pour la plupart, et de les soutenir financièrement, dans la logique d'un effet levier et de la pluralité et complémentarité des financeurs. Ils ont aussi proposé qu'une grille d'auto-évaluation des acteurs avec des critères qualitatifs et quantitatifs de leurs actions soit mise en place.

En conclusion, Danièle Cornet a évoqué la démarche réellement participative et citoyenne qui montre la richesse des initiatives locales et les effets de la co-construction des dynamiques de l'économie sociale et solidaire. À cet égard, dans le cadre de son plan de développement dans ce domaine, la Communauté d'agglomération a lancé un appel à projets et retenu 13 initiatives. Elle a également défini un nouveau plan d'action triennal visant quatre axes prioritaires : conforter la dynamique partenariale et la mise en réseau des acteurs, repérer et soutenir les nouveaux besoins en matière d'utilité sociale sur le territoire, soutenir les porteurs de projets solidaires, les valoriser ainsi que leurs initiatives.

Élus et porteurs de projets ont, en effet, le sentiment que beaucoup d'initiatives existent, mais qu'elles n'ont pas assez de visibilité.

ASSISES DE LA VILLE 2010

DISCOURS DE CLÔTURE DE LAURENT CATHALA

DIMANCHE 21 NOVEMBRE



**Mesdames, Messieurs,
mes chers amis,**

“ Je voudrais tout d'abord remercier toutes celles et ceux qui ont organisé ces Assises, en premier lieu de service de la Démocratie locale de la Ville, les comités de quartier, tous les intervenants qui se sont succédé à cette tribune et, en particulier, Vanessa Jérôme et Pierre Radanne qui nous ont éclairés, non seulement par leurs compétences et leur expertise, mais qui ont aussi donné à nos discussions beaucoup de sens.

Je n'ai pas du tout la prétention de clôturer ce débat très riche. J'espère que chacune et chacun d'entre vous a bien compris que la problématique qui nous a occupés au cours de ces 48 heures se situe dans la durée. Un temps long qui doit nous permettre de faire progresser la prise de conscience et dépasser les situations conjoncturelles. Car si nous devons travailler dans la perspective que nous nous sommes donnée, uniquement dans le contexte économique et financier actuel, cela limi-

terait considérablement notre champ d'action.

Ces enjeux, nous les avons tous saisis comme très importants au niveau local, mais il s'agit également d'enjeux planétaires. Dès lors, la solidarité entre pays développés et pays en voie de développement est fondamentale car l'on ne peut pas sauver que la moitié de la planète. C'est donc bien sur un long terme que nous devons engager nos actions.

LA DÉMOCRATIE AU CŒUR DES ASSISES

Bien des choses ont été dites, mais je pense que vous attendez plutôt du maire de la ville qu'il donne, autant que faire se peut, une traduction concrète à ces débats, tout au moins, pour le territoire qui nous concerne.

Le premier mot qui me vient à l'esprit est celui de démocratie. On demandait à Jaurès de définir le socialisme, il disait : « Si j'ai un seul mot, c'est celui de démocratie. » Je crois que, pour le temps durable, cela vaut également. La démocratie permet d'agir au plus proche des attentes, d'agir juste, en économisant les moyens et en utilisant au mieux les deniers publics. Démocratie également pour informer, former, faire comprendre les choix. Démocratie pour susciter l'adhésion à tous les projets, y compris les plus complexes. Et principalement ceux qui nous amènent à changer fondamentalement nos comportements.

UNE DIMENSION CULTURELLE

Le deuxième constat que je voudrais faire concerne la dimension culturelle. Le développement durable n'est pas une politique sectorielle, ce n'est pas le supplément d'âme que l'on ajoute à des politiques locales ou nationales qui ont échoué. Ce n'est pas la « voiture-balai » de toutes



les politiques d'habitat, d'environnement qui n'ont pas été développées. Il s'agit bien de placer le développement durable au cœur de toutes les politiques publiques et d'avoir – élus, administration, citoyens – ce réflexe : «Est-ce que dans cette action de solidarité, d'habitat, d'environnement, je prends en compte la notion de développement durable ?» Culture également, tant la démarche éducative est fondamentale. On pense immédiatement aux plus jeunes d'entre nous. Cela veut dire utiliser les structures comme le conseil municipal d'enfants, le conseil des adolescents ou le conseil de jeunes, mais aussi les comités de quartier notamment. Comment impliquer le service public de l'Éducation nationale pour, qu'à l'instar de ce que nous faisons en matière culturelle et sportive, par exemple, nous puissions inciter cette institution à prendre en compte des intervenants extérieurs pour sensibiliser et former nos concitoyens.

UNE APPROCHE GLOBALE

S'agissant de notre deuxième thème, je serais, là aussi, favorable à une approche globale en soulignant que l'économie sociale et solidaire est aussi noble ou majeure que l'économie classique. Rappelons-nous que les mutuelles, les coopératives ont été créées par les mouvements politiques, et notamment par la famille politique à laquelle j'appartiens. Quand il est affirmé que les «politiques» ne s'intéressent pas à l'économie sociale et solidaire, c'est un peu vite dit. En effet, idéologiquement et historiquement, le mouvement socialiste a quand même été un des partenaires majeurs de cette économie. J'espère qu'il le restera en essayant surtout de répondre aux questions fondamentales, celles de l'emploi et de la précarité.

HIÉRARCHISER LES PRIORITÉS

Quelques mois avant le Sommet de Copenhague, s'est tenu un sommet international de lutte contre la faim dans le monde. Trente pays y étaient représentés. Or, à Copenhague au «Sommet de la planète», il y avait 100 fois plus de participants. On voit bien toute l'attention portée au devenir de la planète. Il faudrait consacrer un effort équivalent pour les femmes et les hommes qui se trouvent aujourd'hui en situation de survie. Il y a des réponses immédiates à apporter concernant la survie de populations entières, un peu partout dans le monde. Ces questions idéologiques ne sont pas superflues, y compris dans un débat comme le nôtre.



MIEUX COMMUNIQUER

Plus localement, je ferai le constat que, finalement à Créteil, nous avons fait «du développement durable» un peu sans le savoir et surtout sans le valoriser, ni le faire savoir. La première réponse que nous devons apporter, c'est mieux communiquer. Valoriser cet important travail, non pas pour nous en glorifier, mais pour franchir un pas supplémentaire et aller encore de l'avant.

UN RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN PERFORMANT

En matière d'énergie, Luc Sitter nous a rappelé hier que le réseau de chauffage urbain de Créteil est l'un des dix réseaux les plus importants de France. Non par la taille, mais par les performances. Et ce réseau peut encore être amélioré par la réalisation d'un deuxième puits de géothermie. L'étude de faisabilité est lancée pour ce puits qui va nous permettre d'économiser encore des énergies fossiles en s'appuyant davantage sur les énergies renouvelables. Comment financerons-nous ce deuxième puits ? À partir des certificats d'économies d'énergie que nous avons reçus d'EDF pour le raccordement de l'usine d'incinération au réseau de chauffage urbain. 2 300 000 € : ce n'est pas une bagatelle ! On pourrait discuter sur le bien-fondé de cette opération où certains peuvent acheter des certificats d'économies d'énergie et, en même temps, s'exonérer de leur politique pas très économe. Toujours est-il que ces 2 300 000 € nous permettront d'améliorer le système. Avec, à la clé, une TVA à 5,5% au lieu de 19,6% dès que nous aurons dépassé le plafond de 50% d'énergies renouvelables.





Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas encore diversifier nos sources d'énergie, j'ai retenu ce qui a été dit sur les pompes à chaleur. Je ne suis pas un spécialiste de ces questions, mais je crois que nous pouvons approfondir la réflexion et envisager le développement du solaire et même de l'éolien.

ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

Nous avons parlé des sources d'énergie, parlons des économies. Le poste le plus important concerne les habitations. Nous avons présenté les nouvelles constructions où nous atteignons, sur l'échelle d'efficacité énergétique des bâtiments, la norme de 60 kWh/m²/an ; pour le patrimoine réhabilité, nous atteignons 120 kWh/m²/an alors que nous étions à plus de 300 kWh/m²/an.

Nous intervenons sur l'habitat et plus particulièrement sur le bâti ancien, dans un contexte juridique et financier très difficile. Il y a quelques années, les crédits Palulos permettaient de rénover. Aujourd'hui, si vous n'êtes pas dans une opération de rénovation urbaine estampillée Anru, qui n'a d'ailleurs plus de crédits, vous devez la financer par vos propres moyens. Quels sont ces moyens ? Ce sont les fonds propres des organismes bailleurs et les emprunts dits «prêts écolos» à 1,5 ou 2%, qu'ils contractent. À Créteil, hors Anru, ce sont plus de 30 millions d'euros qui sont investis sur les fonds propres de la Semic, avec «l'emprunt écolo» pour les opérations de rénovation intégrant les économies d'énergie.

UN SENS SOCIAL AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIES

Nous avons acheté à la société Icade, il y a moins de six mois, 2800 logements. L'exemple de la place de l'Abbaye est un cas concret et intéressant. Nous pouvions faire des travaux de confort



comme repeindre les halls d'escaliers et quelques autres interventions dans les appartements. Nous avons les crédits et, vis-à-vis des locataires, c'était une réponse immédiate et une démonstration de notre bonne volonté. Ou bien, nous pouvions aller au fond des choses et, puisqu'il s'agit de programmes sociaux, tenter de faire le lien entre les économies d'énergie et le social. C'est-à-dire, répondre à la question : Qu'allez-vous retrouver comme économies sur vos charges ? C'est la raison pour laquelle, nous avons préféré changer toutes les fenêtres, opter pour le double vitrage, les ventilations mécaniques contrôlées, avant de nous lancer dans un programme plus important. Mais ce programme plus important, nous ne pouvons le faire que dans le cadre de l'Anru, notamment, pour tout ce qui est isolation extérieure, etc.

Par ailleurs, il ne sert à rien d'intervenir sur les bâtiments publics si nous ne sommes pas en mesure d'inciter les copropriétés à faire des diagnostics, puis des travaux. C'est la raison pour laquelle nous conditionnerons nos dispositifs d'aide aux copropriétés en fonction des travaux décidés, selon qu'ils prennent, ou non, en compte, les économies d'énergie. Qu'il s'agisse d'un programme locatif social ou d'une copropriété modeste, l'aspect social demeure et, par rapport à la planète, l'objectif reste le même en ce qui concerne les rejets de gaz carbonique.

Nous intervenons aussi dans d'autres domaines. Nous n'avons pas parlé de l'eau. Mais je crois que, là aussi, nous avons le souci de l'économie, avec par exemple, le pompage de l'eau du lac pour l'arrosage public. On pourrait également parler de l'électricité avec la généralisation de l'éclairage public en basse consommation.

LA QUESTION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS

La collecte sélective des déchets mérite aussi que l'on s'y arrête car il faudra bien réduire le volume transporté à l'usine d'incinération. Notre usine d'incinération, je le réaffirme ici, n'est pas polluante. Elle a été la première usine de la région parisienne à respecter les normes européennes. J'avoue que nous n'avions pas, ni lors de la préparation des Assises, ni dans nos réflexions au niveau municipal, donné la place que nombre d'entre vous accordent au compostage. Le compostage des déchets verts est, bien sûr, déjà réalisé, et nous pouvons encore en augmenter la capacité. J'ai compris qu'il s'agissait du compostage chez les particuliers. Mais s'agit-il de demander une aide ou une incitation à ce que les particuliers puissent acheter plus facilement leur composteur pour l'installer sur le balcon ? Ou s'agit-il d'une demande un peu plus délicate, d'installer des composteurs en bas des immeubles ? Ceci n'a pas été précisé. Or, je tiens à signaler que, pour réduire les nuisances, beaucoup réclament des conteneurs enterrés. Une autre demande voudrait que les encombrants n'envahissent plus tous nos espaces verts et nos massifs de fleurs, en proposant plutôt une collecte «à la carte». Si la demande de composteurs, apparue dans les ateliers, doit mener à un débat dans les quartiers afin de connaître ceux qui les accepteront sous la fenêtre des voisins, mais pas sous la leur, cela peut être intéressant... Mais cela suppose une gestion de proximité, de la formation et de bien mesurer toutes les conséquences que ces composts entraîneraient dans chaque quartier. Il appartient aux comités de quartier de se saisir de cette demande et, après un débat démocratique qui ne manquera pas de se développer, nous prendrons les décisions. Nous ne sommes pas opposés à ces aménagements, encore faut-il qu'ils soient acceptés par tous les habitants.

DES AIDES AU DÉVELOPPEMENT

Le dernier point que je voudrais évoquer avec vous est celui de la coopération décentralisée. Un cahier des charges contraignant permet à La Lyonnaise des eaux, en fonction des économies de consommation d'eau, de rétrocéder un pourcentage pour des actions pédagogiques, notamment auprès des écoles, ou pour financer des actions de coopération décentralisée. Nous disposons pour cela de 95 000 €. La loi Oudin, en effet, permet de majorer de 1% la facture d'eau pour financer des projets de solidarité exclusivement consacrés à l'eau. C'est, là aussi, un sujet dont les comités de quartier peuvent se saisir. Nous disposerions des deux dotations réunies, soit près de 190 000 €, qui pourraient être investies dans des projets d'aide au développement autour de l'irrigation, de l'assainissement, etc. Nous prendrons en dernier ressort la décision. Je crois que c'est une mesure, certes modeste au regard de l'ampleur du problème, mais qui permet de donner du sens et de montrer que, dans nos préoccupations de développement durable, nous n'oublions pas la partie la plus pauvre de la planète.

UN VILLAGE DE L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE ?

Je répondrai maintenant à quelques questions qui ont été posées. J'ai bien compris qu'il y avait un problème immobilier pour nombre d'associations d'économie sociale et solidaire. Nous avons, avec Jean-Jacques Porcheron, dans le quartier de La Habette, un projet pour la revitalisation du centre commercial. Dans la mesure où nous pourrions négocier avec le propriétaire de ce centre, pourquoi ne pas essayer d'y regrouper un certain nombre d'associations comme l'épicerie solidaire et d'autres encore, pour constituer un «village de l'économie sociale et solidaire» ? Cela présente tout de même une difficulté : ce quartier est en zone Anru. Or l'économie sociale et solidaire s'adresse à tout le monde, et pas exclusivement aux populations en difficulté. Je vois bien ce que ces boutiques ou ces associations peuvent apporter en termes de lien social, de revitalisation, de requalification ; mais il ne faudrait pas que



L'on considère que l'économie sociale et solidaire dans son ensemble ne se préoccupe que des populations les plus en difficulté. C'est une question qui doit être traitée avec beaucoup d'attention.

UNE STRUCTURE D'APPUI

Deuxième demande, et je crois qu'elle est légitime, c'est une structure d'appui aux associations. Elle existe déjà pour le sport, la culture, il faudra certainement l'étoffer pour qu'elle puisse apporter le conseil, l'expertise financière et juridique. Qu'elle soit à même d'évaluer et de vérifier, par rapport à l'économie sociale et solidaire, la bonne utilisation des deniers publics.

La troisième demande qui est faite est celle de redonner de la vie à la Maison des Associations, en partie occupée aujourd'hui par des services de la Ville. Nous envisageons de déménager ces services administratifs afin que la Maison des Associations soit utilisée pour l'ensemble de la vie associative cristolienne.

Merci à toutes et à tous. Je vous donne rendez-vous, non pas dans deux ans pour de prochaines Assises, mais, dès demain, pour se saisir de toutes les idées qui ont émergé ici. À défaut d'une traduction immédiate sur le terrain, du moins, allons-nous, ensemble, essayer de les faire vivre. ”

ASSISES DE LA VILLE 2010

DISCOURS DE CLÔTURE DE LAURENT CATHALA

DIMANCHE 21 NOVEMBRE

